ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES MOTEURS

PRESIDENCE
30 Cours du Parc. Hall B. 21 000. Dijon
Tél : 03 80 71 28 91. **E-mail :** contact@anpihm.org

Le président

Vœux pieux ou vœux de combat ?

Les années se suivent et se ressemblent à s'y méprendre, tant les difficultés sociales et/ou politiques, et même géopolitiques dès lors que l'on prend en considération l'ensemble de la planète, perdurent, voire se sont aggravées ces quatre dernières années ; et comment y échapper dès lors que tout événement a immédiatement des conséquences dans un monde devenu « village » au fil des ans ?

Pour autant, tradition oblige, et en la circonstance la tradition a du bon pour tenter d'envisager 2024 avec sérénité puisqu'elle permet de se présenter respectivement tous nos vœux de santé et de bonheur ainsi qu'à nos proches !

« Tenter » est bien le verbe à utiliser au vu des événements internationaux que les médias nous rapportent, mais aussi au vu des situations de handicap vécues par plusieurs millions de nos concitoyens au plan national, notamment en raison d'obstacles environnementaux que le Gouvernement, au-delà de ses déclarations régulières, ne prend pas la peine de réduire sérieusement, a fortiori de supprimer, quand il n'en crée pas lui-même de nouveaux !

Pour les adhérentes et les adhérents de l'ANPIHM, et au-delà pour toutes les personnes en difficulté de mobilité, plusieurs priorités s'imposent, pour les adultes comme pour les enfants.

L'accessibilité du cadre bâti et des transports – tant elle a été mise à mal par l'Ordonnance du 26 septembre 2014, puis par l'article 64 de la loi Élan en 2018 – et qu'il importe plus que jamais de mettre en œuvre rapidement, ce que démontrera, malheureusement en négatif, l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques à l'été 2024 !

La compensation en termes d'aide humaine, tant elle souffre aujourd'hui d'une conception rabougrie, de conditions indécentes d'évaluation, et d'un cadre budgétaire étriqué !

Le niveau des ressources, tant l'AAH continue à rester désespérément en dessous du seuil minimum de pauvreté, et a fortiori du SMIC considéré pourtant comme le minimum décent pour vivre puisque le niveau des salaires ne peut, du moins en principe, lui être inférieur !

L'accès à l'éducation et l'accompagnement scolaire, tant les conditions de leur exercice sont limitées puisque ce sont les moyens financiers accordés qui conditionnent la prise en compte des besoins et non la prise en compte des besoins qui conditionnent les moyens financiers mis en œuvre !

Que les adultes que nous sommes, soyons encore et toujours « handicapés » par des politiques gouvernementales successives inadéquates est déjà plus que lamentable.

Mais que les enfants dits handicapés le soient également par ceux-là même qui ont la charge de conduire la politique de la Nation, est tout bonnement insupportable !

Alors, **vœux pieux ou vœux de combat ?** À chacun de déterminer son choix !

Mais que chacun sache que l'ANPIHM n'entend pas accepter la fatalité et appelle toutes celles et tous ceux qui partagent cette volonté, à la rejoindre pour combattre ensemble.

Plus que jamais, l'unité du Mouvement associatif est une nécessité et l'ANPIHM un grand besoin de chacune et de chacun d'entre vous afin d'être en capacité permanente d'agir collectivement en ce sens !

Vincent Assante.